



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SECOND DEGRÉ

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2012



CAHIER REVENDICATIF Académie de NICE

ETABLISSEMENT : COMMUNE :

Un second degré de la réussite pour tous

Effectifs	Constats	Propositions du SNES
	Quels sont les effectifs de l'établissement ? Effectifs maxi de chaque niveau ?	<p><i>Le SNES revendique en collège un maximum de 24 élèves par classe (20 en RRS, 16 en langue) ainsi que des dédoublements.</i></p> <p><i>En lycée, le SNES revendique une réduction significative des effectifs par classe : 25 en 2nde et 30 en 1ère et Terminale.</i></p>

Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Quels sont les effectifs à ne pas dépasser pour un établissement ? Quels sont les effectifs par classe à ne pas dépasser ? Le maintien du groupe classe est-il important ?

Organisation des enseignements	Constats	Propositions du SNES
	<p>Quelles sont les matières dédoublées? Comment ont-elles été choisies ? Sur quels critères ? Y-a-t-il eu consultation de l'équipe éducative sur ces choix ?</p> <p>Quels sont les enseignements optionnels dans l'établissement ?</p> <p>Les groupes de compétences sont-ils mis en place en LV ? Si oui, est-ce que cela a été imposé aux enseignants ?</p> <p>Quels sont les effectifs en groupes de langues vivantes ?</p>	<p><i>Le SNES revendique le retour à un cadrage national des horaires disciplinaires et demande à ce que toutes les disciplines puissent bénéficier de dédoublements.</i></p> <p><i>Le SNES refuse les groupes de compétences en langues vivantes, contre-productifs pour les élèves les plus faibles et préconise plus d'heures en effectifs réduits pour faciliter la participation orale.</i></p>

Propositions des enseignants de l'établissement :

<p>Carte Scolaire</p>	<p style="text-align: center;">Constats</p> <p>La mixité est-elle une réalité dans l'établissement ? Les demandes de dérogation pour être scolarisé dans l'établissement (élèves hors secteur) ou au contraire pour être scolarisé dans un autre établissement (élèves du secteur) sont-elles nombreuses ? Concrètement, comment les familles contournent-elles la carte scolaire ?</p>	<p style="text-align: center;">Propositions du SNES</p> <p><i>Pour le SNES, l'assouplissement de la carte scolaire est source d'aggravations des inégalités. Il faut donc y mettre un terme et engager des discussions sur les améliorations nécessaires à la carte scolaire existante.</i></p> <p><i>Dans les établissements situés dans les secteurs difficiles, il faut</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la diversité et la nature de l'offre de formation, - améliorer les conditions d'enseignement et de vie en attribuant à ces établissements des moyens supplémentaires importants. - Revoir le découpage des zones de la carte scolaire dans certains secteurs, la carte actuelle jouant parfois le rôle de ghettoïsation qu'elle est censée corriger.
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Quels rôles joue l'offre de formation dans la concurrence entre les établissements ? Comment éviter cette concurrence ? Avez-vous réfléchi à un éventuel redécoupage de la carte scolaire pour plus de mixité dans votre zone ?</i></p>		

Gestion des établissements	Constats	Propositions du SNES
	<p>Les relations entre les enseignants et l'équipe de direction se sont-elles dégradées ? Les personnels de direction ont-ils fait preuve d'autoritarisme ? Ont-ils essayé de mettre en place des hiérarchies intermédiaires (par ex par le conseil pédagogique). Y-a-t-il concertation des personnels sur les grandes décisions concernant l'établissement ?</p> <p>L'augmentation de l'autonomie donnée aux établissements et aux chefs d'établissement a-t-elle renforcé la dégradation des relations entre enseignants et équipes de direction (par ex sur le choix des enseignements à effectifs réduits...)</p>	<p><i>Le Conseil d'Administration doit redevenir une véritable instance délibérative. Les décisions prises par le CA s'imposent au chef d'établissement, exécutif de cette instance.</i></p> <p><i>Le conseil pédagogique doit être supprimé. Il est nécessaire de donner réellement du temps aux équipes pédagogiques/éducatives et d'introduire une véritable démocratie dans l'exercice de la liberté collective des personnels des établissements.</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement :</i></p>		

Les rythmes scolaires	Constats	Propositions du SNES
	<p>Que pensez-vous de la semaine des élèves telle qu'elle est organisée aujourd'hui ? Pensez-vous que ce rythme soit adapté aux besoins de l'élève ? Pensez-vous que l'alternance semaines travaillées et vacances soit bien articulée ?</p>	<p><i>Le SNES rappelle fermement quelques principes incontournables : aucune modification des rythmes scolaires ne peut se traduire par une augmentation de notre temps de travail, surtout en l'absence de compensation financière et refuse le « moins d'école » dans la semaine par glissement de missions ou d'enseignements dans un accompagnement personnalisé qui serait largement piloté (et financé ?) par les collectivités locales.</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Que pourrait-on améliorer, changer, dans les rythmes scolaires pour favoriser la réussite des élèves et permettre de meilleures conditions de travail pour élèves et professeurs ?</i></p>		

Partie Collèges

Le collège du socle	<p>Constats</p> <p>Le collège, abandonné à un « socle commun » paré de toutes les vertus, paie le prix fort des suppressions d'emplois et ne parvient pas à réduire un échec scolaire qui concerne 10 à 15 % des élèves dès l'entrée en Sixième. Le « socle commun » s'appuie sur une conception utilitariste des savoirs et marginalise certaines disciplines.</p> <p>Les horaires réglementaires sont-ils respectés par discipline et sur tous les niveaux ? Quelles sont les disciplines qui bénéficient de travaux en groupes allégés ? Toutes les options sont-elles maintenues ? L'aide aux élèves est-elle bien inscrite dans le temps scolaire ?</p>	<p>Propositions du SNES</p> <p><i>Le SNES est opposé à la notion de socle commun:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▀ <i>une conception réductrice du savoir</i> ▀ <i>une conception des apprentissages réduite à des compétences opérationnelles</i> ▀ <i>une conception du métier d'enseignant technicisée qui évacue la participation critique et collective de ses acteurs.</i> <p><i>Le SNES se prononce pour un collège commun de la réussite et pour l'ambition d'une culture commune</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Comment aider tous les élèves à entrer dans les apprentissages ? Comment éviter les malentendus cognitifs et lever les implicites, notamment pour les élèves les plus éloignés de la culture scolaire ? Comment gérer sa classe ? Comment permettre à tous les élèves de s'approprier des règles de vie collective ? Comment travailler un projet d'avenir avec eux ? Comment garder des exigences ambitieuses et construire une culture commune pour tous ?</i></p>		

Le Livret Personnel de Compétences (LPC)	<p>Constats</p> <p>Que représente, en termes de charge de travail, la validation du LPC ?</p> <p>La notion de « compétences » a-t-elle du sens pour tous ?</p>	<p>Propositions du SNES</p> <p><i>Le SNES demande la suppression du LPC</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : L'évaluation sous forme de notes doit-elle être abandonnée ? Comment relancer la démocratisation du système éducatif ? Comment réduire l'échec scolaire, encore socialement marqué ? Comment empêcher réellement les sorties du système scolaire sans qualification ?</i></p>		

Aide aux élèves	<p>Constats</p> <p>Qu'est-il proposé dans l'établissement dans ce domaine ? Est-ce efficace ? Pourquoi ? Le fonctionnement de la SEGPA ou de l'ULIS est-il satisfaisant ? Si non, pourquoi ?</p>	<p>Propositions du SNES</p> <p><i>Le SNES revendique des études obligatoires (qu'elles soient selon les besoins, dirigées - en petits groupes - par des enseignants dans leur temps de service ou pour les élèves autonomes, encadrées par des AED).</i></p>
------------------------	---	---

Propositions des enseignants de l'établissement : L'aide aux élèves doit-elle faire partie intégrante des heures de cours et être prise en charge par l'enseignant de la discipline ? Doit-elle être intégrée aux services des enseignants ? Comment gérer l'hétérogénéité des élèves ? Les horaires disciplinaires sont-ils suffisants pour permettre un enseignement de qualité ?

<p>Histoire Des Arts</p>	<p>Constats Comment cette épreuve est-elle organisée ? Par quels enseignants ? Comment est-elle rémunérée ? Est-elle utile aux élèves ?</p>	<p>Propositions du SNES <i>Le SNES estime que l'Histoire des arts n'est pas une discipline à part entière mais que son enseignement est depuis longtemps intégré aux disciplines et ne nécessite pas une évaluation spécifique et locale avec un tel coefficient.</i></p>
<p><i>Propositions des enseignants de l'établissement : Faut-il maintenir cette épreuve pour le DNB ?</i></p>		

<p>Education prioritaire</p>	<p>Constats L'établissement est-il intégré au dispositif ECLAIR ? Est-il encore concerné par un dispositif relatif à l'éducation prioritaire ? Si oui lequel ?</p>	<p>Propositions du SNES <i>Le SNES considère que le dispositif ECLAIR n'améliore en rien les conditions de travail des élèves et dégrade considérablement le travail des enseignants, notamment parce qu'il s'attaque au statut : recrutement local, entorse aux règles de mutation, déréglementation des horaires et programmes nationaux... Le SNES rejette le dispositif ECLAIR et demande que l'éducation prioritaire soit refondée dans un objectif de démocratisation.</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Faut-il, et comment, relancer l'éducation prioritaire (liens avec la politique de la ville, la mixité sociale) ? Si votre établissement ne relève pas ou plus de l'éducation prioritaire, devrait-il y avoir accès selon vous ?</i></p>		

Partie Lycée

La réforme Chatel	<p style="text-align: center;">Constats</p> <p>Comment s'est passée la mise en place de la réforme dans votre établissement ? Quels ont été les modifications ?</p> <p>Quels changements de votre enseignement avez-vous observés (améliorations ou aggravations) depuis la mise en place de la réforme ? Avez-vous plus ou moins de classes en charge ? Avez-vous plus ou moins d'enseignements disciplinaires ? Les programmes vous semblent-ils mieux adaptés à l'évolution de l'enseignement ? Avez-vous vu vos conditions de travail s'améliorer ou se dégrader ?</p>	<p style="text-align: center;">Propositions du SNES</p> <p><i>Le SNES a combattu la réforme Chatel du Lycée, imposée contre les personnels et portant des mesures que nous jugeons néfastes. Pour autant, la situation précédente ne convenait pas non plus : le SNES demande donc d'autres réformes et d'autres mesures pour améliorer le lycée. L'aide à la réussite des élèves se passe d'abord dans le cours, par une organisation (dédouplements, allègements des effectifs) et des pratiques (nécessité de formation continue) appropriées.</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement :</i></p>		

L'accompagnement personnalisé	<p style="text-align: center;">Constats</p> <p>Comment est organisé l'Accompagnement Personnalisé ? Qui intervient (enseignants, personnel de vie scolaire) ? Qui décide de la répartition de l'AP ?</p> <p>Devant quels groupes ? L'AP est-il intégré dans le service des enseignants, sous quelles formes (HSA, HSE, HP) ? Conséquences de l'AP sur les emplois du temps élèves et enseignants ? L'AP a-t-il amélioré l'orientation des élèves ? Quelle formation les enseignants ont-ils reçus pour mieux orienter les élèves ? Cet AP a-t-il des effets positifs visibles ?</p> <p>Si le tutorat existe, mêmes questions.</p> <p>Si les stages de remise à niveau ont été proposés, ont-ils eu lieu pendant les vacances ? Dans quelles disciplines ? Ont-ils été utilisés en substitution des redoublements ?</p>	<p style="text-align: center;">Propositions du SNES</p> <p><i>Dans l'immédiat, le SNES demande que les heures d'accompagnement personnalisé soient rattachées aux disciplines et assurées par les enseignants de la classe, qui connaissent les élèves.</i></p> <p><i>Le SNES considère que ces dispositifs sont au mieux inutiles, au pire dangereux (on ne s'improvise pas « conseiller » auprès des élèves). C'est par des conditions de travail améliorées que l'on peut faire réussir les élèves. Quant à l'orientation, elle doit être prise en charge collectivement, par les COPsys et l'équipe pédagogique. Les passerelles, nécessaires, doivent être pensées de manière beaucoup plus fine.</i></p>
--------------------------------------	---	---

Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Faut-il maintenir l'AP ou se tourner vers un soutien disciplinaire ? Quel bilan établir de l'AP, du tutorat, des stages de remise à niveau ?

Les enseignements d'exploration	Constats	Proposition du SNES
	Les élèves peuvent-ils choisir leurs EE ? Les groupes d'EE sont-ils dédoublés, allégés ? Les enseignants sont-ils libres d'évaluer les EE ? Y a-t-il une organisation annualisée ou semestrialisée des EE ?	

Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Comment arriver à ce que la classe de 2nde soit une véritable classe de détermination?

Le cycle terminal de la voie générale	Constats	Proposition du SNES
	Comment s'est mis en place le « tronc commun » en 1ère ? Y-a-t-il regroupement d'élèves de séries différentes ? L'évolution des horaires disciplinaires est-elle satisfaisante ? Les nouveaux programmes sont-ils satisfaisants? La réforme a-t-elle rééquilibré les séries ? Le changement de série a-t-il été facilité par la mise en place de la réforme ? Combien d'élèves ont changé de série en cours d'année scolaire ? Comment ont été aménagés ces passages ?	<i>Le SNES a contesté fortement la réforme du cycle terminal (tronc commun, diminution des horaires, non-rééquilibrage des séries, nouveaux programmes bâclés et imposés...). Nous restons très attachés à l'organisation en voies et séries, qui tracent des parcours clairs aux élèves.</i>

Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Le groupe classe est-il un élément important ? Comment améliorer les passerelles pour changer de série ou de voie ? Comment lutter contre la hiérarchisation des séries ?

Des personnels reconnus et revalorisés

Services des personnels	Constats	Propositions du SNES
	<p>Quelle est la proportion de l'enseignement disciplinaire par rapport aux autres enseignements (AP, EE, IDD, B2I, HDA...) dans le service d'un enseignant aujourd'hui ? Combien de classes a en charge un enseignant ? Quelle est la part des HSA dans l'établissement ? Comment sont-elles réparties ? Des pressions pour faire accepter les HSA ont-elles été constatées ?</p> <p>Combien d'enseignants de l'établissement (en poste fixe) ont un service partagé sur plusieurs établissements ? Combien de TZR sont affectés sur l'établissement ? Combien de ces TZR ont un service partagé sur plusieurs établissements ? Combien d'enseignants non titulaires sont affectés ?</p>	<p><i>Refuser collectivement les HSA, pour permettre la création de postes.</i></p> <p><i>En cas de complément de service, examiner dans l'établissement toutes les possibilités pour le faire revoir en vérifiant que les horaires réglementaires et les dédoublements sont respectés partout, qu'il n'y a pas d'heures supplémentaires dans la discipline.</i></p>
<p>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Quel doit-être le maxima horaire hebdomadaire (enseignants, documentaliste, CPE) ? Quid des heures supplémentaires ? Un temps de concertation doit-il être intégré dans le service ou non ? Quotité ? Un temps de concertation doit-il être intégré pour le travail en équipe disciplinaire ou en interdisciplinarité ? Quotité ?</p>		

La Formation	Constats	Propositions du SNES
	<p>Quelle part moyenne a constitué la formation continue sur l'année écoulée ? La formation continue proposée se faisait-elle sur le temps de travail ? Combien d'enseignants ont-ils déjà bénéficié d'un congé de formation au cours de leur carrière ?</p>	<p><i>La formation continue doit s'effectuer sur le temps de service. Les possibilités de congés de formation professionnelle et de congé de mobilité qui doit être rétabli doivent être augmentées et financées. Un droit à année sabbatique doit être instauré. Pour les néo-titulaires, le SNES demande que la première année d'exercice puisse être une année à demi-service, les deux années suivantes avec allègement de service.</i></p> <p>Formation des néo-titulaires <i>L'entrée dans le métier doit être progressive avec une décharge de service de moitié la première année de titulaire et d'1/3 la deuxième année. Cette décharge doit permettre au stagiaire d'avoir le temps nécessaire à la préparation et au retour réflexif sur sa pratique, mais également de suivre des formations complémentaires qu'il a choisies.</i></p>

Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : La formation continue doit-elle se dérouler sur le temps de travail ? A combien d'heures ou de jours un personnel devrait-il pouvoir prétendre tous les ans ? Combien y-a-t-il de stagiaires dans votre établissement ? Comment vivent-ils leur arrivée dans le métier ? Pensez-vous leur formation suffisante et adaptée ?

	Constats	Propositions du SNES
Mutations	Combien d'enseignants souhaiteraient changer d'Académie ? Combien ont fait une demande de mutation sur l'année écoulée ? Qu'est-ce qui peut contrarier la demande de mutation ?	<i>Le SNES réclame le retour à un mouvement national en une seule phase permettant les mutations de poste à poste, le respect et les équilibres du barème. Dans l'immédiat la phase Intra doit être cadrée nationalement.</i>

Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Comment améliorer le système des demandes de mutation ? Comment éviter les services partagés sur plusieurs établissements ?

	Constats	Propositions du SNES
Le devenir du métier, la crise du recrutement.	1100 postes non pourvus aux concours du 2nd degré en 2012 ! Combien en 2013 quand les postes augmenteront pour remplacer les départs en retraite 1 pour 1 ? 25 000 élèves supplémentaires arrivent chaque année en collège et lycée.	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter le nombre de postes à 16 000 PLC et CPE par an et publier un plan pluriannuel de recrutement - revaloriser les salaires et les conditions de travail. - mettre en place une allocation d'autonomie permettant aux étudiants de suivre leurs études sans avoir besoin de travailler - supprimer le goulot d'étranglement de la sélection en fin de M1 - reconstruire la formation des enseignants et CPE. - pré-recruter afin de sécuriser les parcours et de rendre attractive l'orientation vers nos métiers.

Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Comment trouver assez de candidats pour rattraper les sous-recrutements antérieurs depuis 10 ans ?

<p>Evaluation des personnels</p>	<p style="text-align: center;">Constats</p> <p>L'abrogation du décret sur l'évaluation des personnels a été une grande victoire. Pour autant le système actuel d'évaluation ne paraît pas totalement satisfaisant.</p> <p>Depuis combien de temps avez-vous été inspecté ? Combien de fois avez-vous été inspecté ? Comment avez-vous vécu cette inspection ?</p>	<p style="text-align: center;">Propositions du SNES</p> <p><i>Une réforme de l'évaluation paraît nécessaire. Pour autant, le système actuel, malgré ses failles, pourrait être amélioré sans remise en cause radicale qui déstabiliserait fortement le milieu professionnel. Il semblerait judicieux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>de déconnecter l'évaluation pédagogique de l'avancement pour redonner à l'inspection tout son rôle de conseil ;</i> • <i>de rendre les visites plus fréquentes pour qu'elles soient l'objet d'une réelle réflexion collective au sein des équipes enseignantes ;</i> • <i>de lutter contre l'arbitraire en imaginant des procédures de contrôle ou de contre-pouvoirs (commissions paritaires) et en instaurant des décisions plus collégiales.</i>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement :</i></p>		

<p>Santé</p>	<p style="text-align: center;">Constats</p> <p>Connaissez-vous beaucoup de personnels en situations médicales difficiles ? Avez-vous déjà fait les frais de la journée de carence ?</p>	<p style="text-align: center;">Propositions du SNES</p> <p>Le SNES préconise : <i>l'augmentation de postes au CNED, dans les services administratifs, des possibilités d'obtenir un PACD ou un PALD, ou un congé formation. Le volume d'heures d'aménagement de service devrait permettre de répondre à l'ensemble des situations reconnues par les médecins conseillers des Recteurs.</i></p> <p><i>Le SNES exige la suppression de la journée de carence.</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Quelle solution pourrait-on mettre en place pour permettre aux personnels en difficultés une reconversion ou un retour à l'emploi dans de bonnes conditions ? Comment améliorer, alléger les fins de carrière difficiles ?</i></p>		

Salaires	Constats	Propositions du SNES
	Le pouvoir d'achat des enseignants ne cesse de reculer depuis 25 ans. Le point d'indice est bloqué depuis trop d'années.	<p><i>Le SNES réclame un rattrapage de plus de 25 % et une revalorisation du point d'indice pour que les salaires correspondent à notre qualification et à nos missions.</i></p> <p><i>Le SNES s'oppose à toutes formes de primes au mérite (ex : IFIC) qui divisent les personnels et reposent sur la décision arbitraire des chefs d'établissement.</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Comment obtenir une juste revalorisation des salaires ? Faut-il se limiter à demander l'augmentation de la grille indiciaire ou faut-il envisager seulement l'augmentation de l'ISOE ? Propositions sur les frais de déplacement...</i></p>		

Retraites	Constats	Propositions du SNES
	A quel âge avez-vous commencé à travailler ? A quel âge aurez-vous vos annuités pour un départ à la retraite à taux plein ?	<p><i>Le SNES a condamné la loi Fillon. Il condamne fermement son aggravation en 2011 : le recul de la date d'ouverture des droits, l'allongement de la durée d'assurance et refuse tout allongement. Il demande son retrait et rappelle son exigence de maintien de l'âge de référence de départ à la retraite à 60 ans à taux plein, soit pour les fonctionnaires 75% du traitement brut des 6 derniers mois de carrière avec 37,5 annuités.</i></p>
<p><i>Pistes de réflexion et propositions des enseignants de l'établissement : Quelle réforme ? Quel financement ?</i></p>		

Autres contributions :